

Questions EI à traiter lors de la réunion avec le Chef de Service en date du 10 décembre 2024

1. Nouveau plan de service dans le service EI

Les délégués aimeraient être informés sur les nouvelles dispositions de ce dernier. En premier lieu, les délégués regrettent la manière dont ce dossier a été traité jusqu'à présent, une manière qui a conduit à des rumeurs et à de la désinformation.

- Présentation et forme
- Entrée en vigueur
- Quel impact sur l'effectif ?
- Les délégués exigent que les listes de congés soient présentées en temps utile

2. BMS

Les délégués aimeraient être informés sur :

- L'avancement dans l'élaboration et la publication rapide d'une instruction de service pour le BMS
- Présentation des résultats de l'audit interne sur la BMS
- EPI pour les agents de la BMS
- Organisation de la réserve

3. OG 41 : « Mataarbechtersgespréicher »

Les délégués souhaitent être informés de la stratégie et de l'approche prévue par le service EI pour la mise en pratique des « Mataarbechtersgespréicher » sur le terrain.

- Organisation ?
- Quel sera l'impact sur l'effectif du service EI ?

4. OG 10

Suite aux récents événements survenus au sein du service EI, les délégués aimeraient être informés sur les statistiques relatives à l'OG 10 avant et après l'introduction de l'application de la « culture juste ».

- Est-ce que le principe de la « culture juste » a fait ses preuves quant au nombre et/ou la sévérité des mesures disciplinaires ?
- Est-ce que le chef de service pourrait communiquer un bilan ?

5. DIVERS

- Les délégués souhaitent être informés de la structure d'âge dans l'entreprise ; son impact sur les départs en retraites et la durée de maintien prévisionnelle d'un agent dans la réserve des postes postés qui s'ensuit.
- Lors d'une réunion antérieure avec le chef de service, le remplacement d'une trentaine de chaises avait été annoncé, mais selon des informations reçues, la BMS ne ferait pas partie des bénéficiaires ? Est-ce le cas ?
- Les délégués aimeraient être informés sur le taux d'absentéisme dû à des congés de maladie au sein du service EI. Comment est l'évolution de l'avant- et du post-covid ? Ou se situe le service EI par rapport aux autres services des CFL ?
- Les délégués tiennent à souligner que lorsque des agents sont rappelés pour pallier un congé maladie, cela se fait sur la base du volontariat et il ne s'agit en aucun cas d'une obligation ! Si l'agent n'est pas d'accord, il a tout à fait le droit de refuser !
- Selon les informations reçues, le problème de communication avec le bureau de EI/HR ne montrerait pas d'amélioration significative, puisqu'il serait toujours difficile de joindre le bureau des ressources humaines.
- Equipe de nettoyage Esch/Alzette
- Non paiement primes à certains agents poste directeur d'Ettelbruck
- Actualités

Les délégués du personnel du Service EI
du syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband



Jos GLESENER



Jacques BURTON



Richard DOSTERT



Luis TAVARES



 CdS EI - 10.12.2024 - Scan me!

Comment s'adhérer et comment
se désaffilier de son syndicat actuel ?

